



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

17684 Enamel Cleaner

Date de révision: 12.04.2021

Code du produit: 10826-0023

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

17684 Enamel Cleaner

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Agent de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: Weber-Stephen Products (EMEA) GmbH
Rue: Franklinstraße 28/29
Lieu: D-10587 Berlin
Téléphone: +049 (0)30-700149-695
e-mail: service-de@weber.com
Interlocuteur: Produkt Support
Internet: www.weber.com
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

Fournisseur

Société: Weber-Stephen Schweiz GmbH
Rue: Talackerstrasse 89A
Lieu: CH-8405 Winterthur

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

INTERNATIONAL: +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)
NATIONAL: Tox Info Suisse: Tel. 145 / 24h

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils supplémentaires

Ce produit n'est pas soumis à l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (GHS)

2.3. Autres dangers

Sol très glissant suite au déversement du produit.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Solution aqueuse





Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

17684 Enamel Cleaner

Date de révision: 12.04.2021

Code du produit: 10826-0023

Page 2 de 10

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
79-33-4	Acide l-(+)-lactique			< 1 %
	201-196-2		01-2119474164-39	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H318			
497-19-8	carbonate de sodium			< 1 %
	207-838-8	011-005-00-2	01-2119485498-19	
	Eye Irrit. 2; H319			
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol			< 1 %
	203-961-6	603-096-00-8	01-2119475104-44	
	Eye Irrit. 2; H319			
1227096-09-4	Polymère croisé de décylglucoside oléate de sorbitane			< 1 %
	807-615-0			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
79-33-4	201-196-2	Acide l-(+)-lactique	< 1 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3730 mg/kg	
497-19-8	207-838-8	carbonate de sodium	< 1 %
		par voie orale: DL50 = > 4900 mg/kg	
112-34-5	203-961-6	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	< 1 %
		dermique: DL50 = 4120 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5660 mg/kg	

Information supplémentaire

Règlement CE N° 648/2004 (Réglementation des détergents):
< 5% Tensides non-ioniques

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.





Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision: 12.04.2021

17684 Enamel Cleaner

Code du produit: 10826-0023

Page 3 de 10

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'ingestion provoque une irritation des voies respiratoires supérieures et des dérangements gastrointestinales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

aucune

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Pour les non-secouristes

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Mettre les personnes en sûreté.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol. Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

Préventions des incendies et explosion

Pas de précautions spéciales.

Information supplémentaire

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.





Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

17684 Enamel Cleaner

Date de révision: 12.04.2021

Code du produit: 10826-0023

Page 4 de 10

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée : température ambiante

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent de nettoyage pour utilisation privé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
112-34-5	Butyldiglykol	10	67		VME 8 h	
		15	101		VLE courte durée	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
79-33-4	Acide L-(+)-lactique			
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	592 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	35,4 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	296 mg/m ³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	
Milieu environnemental		Valeur
79-33-4	Acide L-(+)-lactique	
Eau douce		1,3 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Protection des yeux/du visage

Aucune mesure particulière.

En cas de sensibilité, protection des yeux recommandée.

Protection des mains

Aucune mesure particulière.

Protection de la peau

Aucune mesure particulière.

Protection respiratoire

Aucune mesure particulière.





Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision: 12.04.2021

17684 Enamel Cleaner

Code du produit: 10826-0023

Page 5 de 10

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Inodore
pH-Valeur (à 25 °C):	9,7

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	~ 100 °C
Point d'éclair:	225 °C

Dangers d'explosion

Produit non explosif.

Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé

Propriétés comburantes

Ne propage pas le feu.

Pression de vapeur:	non déterminé
Densité:	non déterminé
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Complètement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé
Viscosité cinématique:	< 50 mm²/s

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

aucune réactivité inhabituelle n'est connue

10.2. Stabilité chimique

Chimiquement stable (pas de décomposition).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre la radiation solaire direct. Préserver du gel.

10.5. Matières incompatibles

Des oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008





Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

17684 Enamel Cleaner

Date de révision: 12.04.2021

Code du produit: 10826-0023

Page 6 de 10

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
79-33-4	Acide L-(+)-lactique				
	orale	DL50 mg/kg	3730	rat	EU-REACH
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	lapin	EU-REACH
497-19-8	carbonate de sodium				
	orale	DL50 mg/kg	> 4900	rat	
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol				
	orale	DL50 mg/kg	5660	rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	4120	lapin	

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.





Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

17684 Enamel Cleaner

Date de révision: 12.04.2021

Code du produit: 10826-0023

Page 7 de 10

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
79-33-4	Acide l-(+)-lactique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 320 mg/l	96 h	Brachydanio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 2800 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 130 mg/l	48 h	Daphnia magna		
497-19-8	carbonate de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 300 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 265 mg/l	48 h	Daphnia magna		
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l		Scenedesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 100 mg/l	48 h	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

non déterminé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	0,56 (25°C)

12.4. Mobilité dans le sol

non déterminé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Elimination conformément aux prescriptions légales.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

200130 Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29





Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

17684 Enamel Cleaner

Date de révision: 12.04.2021

Code du produit: 10826-0023

Page 8 de 10

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMOd)

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Vider entièrement le récipient. A éliminer comme le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non





Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

17684 Enamel Cleaner

Date de révision: 12.04.2021

Code du produit: 10826-0023

Page 9 de 10

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 55

Information supplémentaire

Le produit est étiqueté conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (SGH).

Législation nationale

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,14,15.

Abréviations et acronymes

Directives de la CE: les actes de l'Union européenne, une partie du droit de l'Union secondaire

N° CAS: Désignation Norme internationale des produits chimiques (CAS = Chemical Abstracts Service)

EN 374: norme pour les gants de protection (gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes)

EN 166: normes de sécurité européennes pour la protection oculaire et faciale (exigences)

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles

AVV: Ordonnance sur le catalogue européen des déchets (Catalogue européen des déchets)

COV: Composés organiques volatils

GHS: Le système général harmonisé ou SGH, en anglais : Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID: Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG-Code: L'International Maritime Dangerous Good Code

ADN: transport par voie navigable en Europe

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

MARPOL 73/78: La Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

IBC-Code: prestations de sécurité internationale pour le transport de produits chimiques dangereux et de liquides nocifs en vrac dans le maritime

n.a. - non applicable

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit





Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

17684 Enamel Cleaner

Date de révision: 12.04.2021

Code du produit: 10826-0023

Page 10 de 10

(voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

